



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
GUYANE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Cayenne vendredi 30 octobre 2020

### Prix maxima des produits pétroliers pour le mois de novembre 2020

Les articles R 671-1 à R 671-13 du code de l'énergie prévoient que la révision mensuelle des prix des produits pétroliers est effectuée en fonction de l'évolution des cours et de la parité monétaire euro/dollar, constatée le mois précédent pour les 15 premières cotations.

Le rebond de l'épidémie de Covid-19 en Europe et en Amérique du Nord, qui a entraîné la mise en place de nouvelles mesures de restrictions de déplacement dans de nombreux pays, pèsent sur la consommation de pétrole et exclut une remontée rapide des cours du pétrole brut.

Ainsi, au mois d'octobre 2020, les 15 premières cotations du pétrole Brent s'établissent en moyenne à 40,75 \$ le baril, soit une hausse de + 0,049 % par rapport au mois de septembre 2020 (moyenne de 40,73 \$ le baril).

Concernant le Butane, son prix demeure stable.

La parité euro/ dollar demeure moins favorable, passant de 1,1843 au mois de septembre 2020 à 1,1773 au mois d'octobre 2020.

À compter du **1<sup>er</sup> novembre 2020 à zéro heure**, les prix maxima des produits pétroliers sont fixés ainsi en Guyane :

- super sans plomb : **1,46 €/l, inchangé par rapport au mois d'octobre 2020**
- gazole route : **1,22 €/l, contre 1,21 €/l au mois d'octobre 2020, soit une hausse de 1 centime**
- bouteille de gaz de pétrole liquéfié de 12,5 kg : **20,62 euros, inchangé par rapport au mois d'octobre 2020**

L'Observatoire des prix, des marges et des revenus de la Guyane a été préalablement informé de ces évolutions.

### Contact presse

### Service Régional de la Communication Interministérielle

communication@guyane.pref.gouv.fr  
www.guyane.gouv.fr

Rue Fiedmond – CS 57008  
97307 Cayenne Cedex